



FEANTSA

Questionnaire sur le Thème annuel 2007

« Obstacles multiples, diversité des solutions: l'insertion dans et par l'emploi des personnes sans domicile en Europe »

Il est demandé aux membres du CA de **rédigier un rapport national pour leur pays**, à partir de ce questionnaire. Les rapports devraient contenir 10 - 15 pages, en anglais, ou en français, et devraient être remis au secrétariat pour le 15 juin 2007.

Il est demandé aux membres du CA de **consulter toutes les organisations membres de la FEANTSA de leur pays** lors de la préparation des rapports; une copie du questionnaire sera envoyée à tous les membres de la FEANTSA.

Le **rapport européen sur l'emploi et l'exclusion liée au logement** sera préparé au cours de l'été sur base des réponses récoltées, et sera présenté lors de la **conférence annuelle de la FEANTSA à Saragosse**, le 19 octobre 2007.

Pour toute question, veuillez contacter Silke Paasche

E-mail: silke.paasche@feantsa.org

Tél. 0032(0)2 534 05 23

La FEANTSA est financièrement soutenu par la Commission Européenne.

Les points de vues exprimés dans cette publication sont ceux des auteurs et la Commission n'est pas responsable de l'utilisation de ces informations.





FEANTSA

Questionnaire sur le thème annuel 2007

« Obstacles multiples, diversité des solutions:
l'insertion vers et par l'emploi des personnes sans domicile en Europe »

Introduction

L'emploi et les activités liées à l'emploi sont des éléments importants de l'intégration sociale. L'absence ou la perte d'emploi est souvent un des facteurs déclenchants menant à l'exclusion liée au logement. Par ailleurs, la (ré-)intégration dans l'emploi ou dans les activités liées à l'emploi/activités occupationnelles peut également jouer un rôle clé pour sortir une personne sans domicile de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Elle contribue à établir un réseau relationnel, à acquérir de l'expérience, à améliorer les compétences, à développer une estime de soi et à acquérir de l'indépendance financière. Cela a également un effet positif sur d'autres domaines de la vie, tels que l'état psychologique d'une personne.

Les personnes sans domicile font, dans la plupart des cas, également partie des personnes les plus éloignées du marché de l'emploi. Elles doivent faire face à des obstacles multiples au niveau de l'accès à l'emploi. Ces obstacles peuvent être personnels, tels que le manque d'expérience professionnelle, des problèmes de santé mentale ou d'addiction. En outre, il existe de nombreux obstacles structurels tels que le manque de logement abordable, le manque de transports publics, le manque de possibilités de formation, etc. Enfin, les personnes sans domicile sont confrontées à des obstacles sociétaux tels que la stigmatisation, les préjugés et le racisme.

Des services de qualité abordant les obstacles multiples à l'emploi de manière holistique sont nécessaires et aident les personnes sans domicile à s'orienter vers l'emploi ou vers des activités d'insertion. Les services travaillant dans le domaine de l'emploi pour les personnes sans domicile doivent collaborer de manière étroite avec les services de logement, de formation et de santé afin de fournir des solutions efficaces.

Bien que de nombreuses personnes sans domicile désirent travailler, elles ne sont pas toutes prêtes à être intégrées dans le secteur marchand ou dans l'économie sociale. Certaines personnes sans domicile ont besoin de temps et de formation supplémentaires, d'heures de travail plus flexibles ou d'autres formes d'accompagnement même après avoir décroché un emploi. Certaines personnes, à l'instar des personnes ayant un passé de toxicomanes ou souffrant de problèmes de santé mentale, pourraient – même à long terme – ne pas être en mesure de trouver un emploi sans bénéficier de soutien personnel.

Par conséquent, l'emploi pour les personnes sans domicile va au-delà de la (ré-)intégration d'un individu dans le secteur marchand ou dans l'économie sociale. L'emploi est étroitement lié à l'implication active des personnes sans domicile dans toutes sortes d'activités liées à l'emploi qui développeront leur employabilité. L'amélioration de l'employabilité est le développement d'aptitudes et de compétences qui permettent à une personne de faire son entrée dans le marché de l'emploi. Elle inclut des mesures telles que l'emploi accompagné et l'activité occupationnelle.

L'accent placé sur l'emploi permet de mesurer les résultats positifs des programmes d'emploi pour les personnes sans domicile, non seulement en termes quantitatifs mais également en termes qualitatifs. Cela s'est avéré être approprié pour les personnes les plus éloignées du marché de l'emploi.

Les membres de la FEANTSA ont amélioré, au cours de ces dernières années, leurs connaissances au niveau de l'expertise dans le domaine de l'emploi pour les personnes sans domicile. Pour capitaliser cette expertise et développer des approches susceptibles de mieux aider les personnes sans domicile à se rapprocher de l'emploi, la FEANTSA a décidé de consacrer le thème annuel 2007 aux obstacles multiples, à la diversité des solutions et à l'insertion dans et par l'emploi des personnes sans domicile en Europe.

L'attention spéciale accordée par la FEANTSA à l'emploi et l'exclusion liée au logement au cours de l'année 2007 est conforme à l'engagement pris au niveau communautaire d'inclure davantage de personnes marginalisées dans l'emploi et d'accorder une place prioritaire au phénomène de l'exclusion liée au logement dans l'agenda européen anti-pauvreté.

Le questionnaire suivant vise à collecter les informations nécessaires auprès de tous les membres de la FEANTSA travaillant dans le domaine de l'emploi dans tous les États Membres. Ces informations serviront de base pour les rapports nationaux ainsi que le rapport européen sur ce sujet.



Structure du questionnaire

Introduction	2
Structure du questionnaire	3
1. Situation à l'égard de l'emploi des personnes sans domicile.....	3
2. Obstacles à l'emploi des personnes sans domicile	4
3. Politiques et contexte juridique	8
4. Programmes / outils pour les personnes sans domicile.....	9
5. Formations pour les employeurs ou l'administration publique.....	10
6. Coopération entre les différents acteurs	10
7. Financement des services d'emploi destinés aux personnes sans domicile.....	10
8. Indicateurs et facteurs de succès	11
9. Collecte de données et recherche	11
10. Le droit au travail des personnes sans domicile.....	11
🔔 Annexe: Définitions du travail – uniquement pour information!.....	12

Référence à ETHOS: Ces dernières années, la FEANTSA a développé la typologie européenne de l'exclusion liée au logement. ETHOS regroupe les personnes sans domicile dans quatre catégories: sans abri, sans logement, personnes vivant dans des logements inadéquats et personnes vivant dans des logements précaires. Lorsque vous répondrez aux questions de ce questionnaire, il serait utile de vous référer à ces catégories afin de garantir la clarté et la compréhension. Pour de plus amples informations, veuillez consulter [la brochure d'information sur ETHOS de la FEANTSA](#).

1. Situation à l'égard de l'emploi des personnes sans domicile

Quelle est la situation la plus commune à l'égard de l'emploi des personnes sans domicile dans votre pays?

ETHOS: Ces situations diffèrent-elles selon les catégories de ETHOS et/ou au sein de ces catégories? Si possible, veuillez fournir des chiffres à ce sujet. (Voir également 9.)

Dimension de genre (hommes – femmes): les situations diffèrent-elles? Le cas échéant, quelle est la différence?

- Inactif 🔔
- A la recherche d'un emploi 🔔
- Etudiant ou assimilé
- Participant à des formations à l'autonomie 🔔 ou à des activités occupationnelles 🔔
- Participant à des formations professionnelles 🔔
- En emploi accompagné 🔔
- Employé dans l'économie sociale et solidaire 🔔
- Travaillant dans l'économie souterraine 🔔
- Employé à temps partiel
- Employé à temps plein
- Ayant un emploi temporaire
- Ayant un travail à durée indéterminée



Questionnaire sur le thème annuel 2007

« Obstacles multiples, diversité des solutions:
l'insertion vers et par l'emploi des personnes sans domicile en Europe »

- Autre, veuillez préciser:

1.1. Parmi les personnes sans domicile inactives, à la recherche d'un emploi ou impliquées dans des activités non rémunérées, combien sont activement à la recherche d'un emploi de droit commun dans le secteur marchand ou dans l'économie sociale?

1.2. Est-il facile pour les personnes sans domicile de trouver un emploi rémunéré dans l'économie marchande ou dans l'économie sociale? Veuillez citer toutes les statistiques nationales qui pourraient aider à décrire la situation (taux de chômage, taux de chômage de longue durée).

2. Obstacles à l'emploi pour les personnes sans domicile

Quels sont les obstacles à l'emploi auxquels sont confrontées les personnes sans domicile dans votre pays?

ETHOS: Ces obstacles diffèrent-ils selon les catégories de ETHOS (sans abri, sans logement, logement inadéquat, logement précaire)?

Dimension de genre (hommes – femmes): Les obstacles à l'emploi diffèrent-ils? Le cas échéant, quelle est la différence?

Information pratique: Les tableaux ci-dessous vous aideront à structurer et à organiser votre réponse écrite dans le rapport national. Veuillez indiquer l'importance de l'obstacle en choisissant entre **obstacle important (OUI)** et **obstacle moins important (NON)** et expliquer pourquoi cet obstacle est important ou moins important dans votre texte. Veuillez ne pas hésiter à inclure tout obstacle que vous pensez être important.

2.1. Obstacles liés à la santé	Sans Abri		Sans Logement		Logement précaire		Logement inadéquat	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Toxicomanie/ Antécédents d'addiction								
Dépendance à l'alcool/antécédents de dépendance à l'alcool								
Tuberculose								
Problèmes de santé mentale								
Double diagnostic (toxicomanie combinée à des problèmes de santé mentale)								
Problèmes généraux de santé et problèmes dentaires								
Autre, veuillez préciser								

2. Obstacles liés au logement	Sans Abri		Sans Logement		Logement précaire		Logement inadéquat	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Pénurie de logements abordables								
Pénurie de logements								



FEANTSA

Questionnaire sur le thème annuel 2007

« Obstacles multiples, diversité des solutions:

l'insertion vers et par l'emploi des personnes sans domicile en Europe »

adéquats								
Environnement de travail précaire dans les centres d'hébergement ou dans tout autre logement temporaire								
Obstacles créés par les prestataires de services de logement (par exemple, le temps de séjour dans ces centres, les heures d'ouverture inflexibles)								
Vie dans des quartiers économiquement défavorisés								
Surpopulation								
Manque d'accompagnement au niveau du logement pendant les formations ou au cours des premiers jours de travail								
Possibilité d'ouvrir un compte en banque nécessaire pour exercer un emploi								
Autre, veuillez préciser:								

2.3. Transport	Sans Abri		Sans Logement		Logement précaire		Logement inadéquat	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Manque de transports publics								
Coûts élevés des transports publics								
Absence de permis de conduire								
Absence de véhicule (vélo, voiture)								
Autre, veuillez préciser:								

2.4. Formation	Sans Abri		Sans Logement		Logement précaire		Logement inadéquat	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Manque des connaissances basiques (analphabétisme, illettrisme)								
Manque de connaissances spécifiques /enseignement secondaire								
Accès à une formation à l'autonomie								
Accès à une formation visant								



FEANTSA

Questionnaire sur le thème annuel 2007

« Obstacles multiples, diversité des solutions:

l'insertion vers et par l'emploi des personnes sans domicile en Europe »

à acquérir des compétences et qualifications utiles dans le monde du travail								
Absence de conseils qualifiés sur les formations à suivre								
Autre, veuillez préciser								

2.5. Information	Sans Abri		Sans Logement		Logement précaire		Logement inadéquat	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Manque d'information sur les offres d'emploi								
Absence d'informations sur les droits et les avantages								
Manque d'accès à Internet								
Manque d'accès au téléphone								
Manque d'accès à des agences pour l'emploi (agences de placement)								
Autre, veuillez préciser								

2.6. Stigmatisation/discrimination	Sans Abri		Sans Logement		Logement précaire		Logement inadéquat	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Apparence physique (vêtements, coupe de cheveux, hygiène personnelle, etc.)								
Manque de conscience concernant l'exclusion liée au logement (de la part d'employeur, du public en général etc.) (le cas échéant, veuillez préciser)								
Discrimination (le cas échéant, veuillez préciser sur quel critère)								
Autre, veuillez préciser								

2.7. Obstacles personnels	Sans Abri		Sans Logement		Logement précaire		Logement inadéquat	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Mode de vie instable, chaotique								
Manque des aptitudes fondamentales à la vie								



FEANTSA

Questionnaire sur le thème annuel 2007

« Obstacles multiples, diversité des solutions:
l'insertion vers et par l'emploi des personnes sans domicile en Europe »

autonome								
Endettement								
Problèmes pour gérer un budget								
Difficultés à communiquer								
Chômeur de longue durée								
Absence de réseaux relationnels et de réseaux liés à l'emploi								
Problèmes familiaux								
Antécédents de violence domestique								
Casier judiciaire								
Manque d'expérience professionnelle								
Problème comportemental								
Problème d'hygiène								
Résignation, manque de motivation								
Autre, veuillez préciser								

2.9. Services	Sans Abri		Sans Logement		Logement précaire		Logement inadéquat	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Services instables / à court terme, à cause des régimes de financement								
Absence de services adéquats qui visent spécifiquement les personnes sans domicile								
Mauvaise coopération entre les services d'accompagnement								
Manque de flexibilité des services								
Absence d'une approche personnalisée								
Mauvaise administration								
Soutien de transition inadéquat après un placement								
Attitude et attentes de certains membres du personnel de centre d'hébergement								
Personnels mal formés								
Autre, veuillez préciser								

2.10. Obstacles bureaucratiques et financiers	Sans Abri		Sans Logement		Logement précaire		Logement inadéquat	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Allocations sociales inadéquates, ce qui rend le								



Questionnaire sur le thème annuel 2007

« Obstacles multiples, diversité des solutions:
l'insertion vers et par l'emploi des personnes sans domicile en Europe »

travail peu attrayant au niveau financier – le travail ne « paie pas »								
Obstacles bureaucratiques (p.ex. à cause du statut juridique du service)								
Autre, veuillez préciser								

2.11. Dans nombre de pays, de nombreuses personnes sans domicile ont un emploi rémunéré tout en étant toujours sans domicile. Quels sont les principaux obstacles au logement des personnes sans domicile exerçant un emploi temporaire ou à plein temps dans votre pays?

3. Politiques et contexte juridique

Que fait-on dans votre pays pour supprimer les obstacles à l'emploi des personnes sans domicile?

3.1. Droit au travail

Existe-t-il un droit au travail dans votre pays? Existe-t-il une forme d'obligation juridique pour aider les personnes à trouver un emploi, changer d'emploi, avoir accès à des programmes de formations professionnelles, etc. ? Le cas échéant, veuillez les décrire en détails.

3.2. Soutien mutuel entre l'emploi, l'exclusion liée au logement et les politiques de prévention

3.2.1. Intégration de l'emploi dans les stratégies de lutte contre l'exclusion liée au logement

Les stratégies de lutte contre l'exclusion liée au logement dans votre pays ont-elles intégré la dimension de l'emploi?

Existe-t-il dans votre pays une politique spécifique pour l'emploi des personnes sans domicile ou les groupes marginalisés/défavorisés ? Le cas échéant, pensez-vous qu'elle est utile et appliquée efficacement ; veuillez expliquer pourquoi? (Voir également 3.3.)

3.2.2. Prévention de l'exclusion liée au logement et de l'exclusion du marché de l'emploi

Etant donné que différents types d'exclusion liée au logement apparaissent avec l'exclusion du marché de l'emploi, existe-t-il une politique qui combine à la fois la prévention de l'exclusion liée au logement et la prévention de l'exclusion du marché de l'emploi ? Le cas échéant, pensez-vous que cette politique est utile et appliquée correctement ? Serait-il possible d'améliorer?

3.3. Programmes d'emploi pour les personnes sans domicile

Existe-t-il dans votre pays des programmes pour l'emploi visant spécifiquement les personnes sans domicile? Le cas échéant, veuillez les décrire plus en détails.

A défaut, existe-t-il des programmes pour l'emploi qui visent les groupes socialement défavorisés ? Les personnes sans domicile peuvent-elles participer à ces programmes ? Ces programmes sont-ils efficaces ?

3.4. Définition de l'emploi

Existe-t-il une définition officielle de l'emploi dans votre pays ? Si oui, quelle est cette définition ? Tous les programmes pour l'emploi visant les personnes sans domicile sont-ils inclus dans cette définition ?

Si un programme repose sur des activités qui ne sont pas considérées comme des emplois (par exemple une activité occupationnelle), existe-t-il des conséquences négatives pour la personne prenant part à ce programme (par exemple, cette personne n'aurait pas droit à une pension, etc.) ?



FEANTSA

Questionnaire sur le thème annuel 2007

« Obstacles multiples, diversité des solutions:

l'insertion vers et par l'emploi des personnes sans domicile en Europe »

Quel est le contexte juridique et le mode de financement des organisations fournissant ces activités qui ne sont pas officiellement reconnues comme des emplois ? Existe-t-il des conséquences négatives pour l'organisation qui fournit ces services (par exemple, moins de financement disponible pour ces activités) ?

3.5. Allocations sociales

A quelles allocations sociales les personnes sans domicile ont-elles droit dans votre pays? Veuillez indiquer les différences de droit selon le statut de la personne (résidente nationale, résidente européenne, résidente d'un pays tiers, réfugiée) et évaluer leur efficacité pour aider les personnes sans domicile à (re)trouver emploi.

- Allocations liées au chômage
- Allocations de maladie ou d'handicap
- Allocations de logement
- Revenu minimum
- Autre, veuillez préciser

3.6. Participation obligatoire

Le paiement des allocations sociales est-il lié à la participation obligatoire à une activité? Le cas échéant, quels types d'obligation existe-t-il pour quelles allocations? Les obligations diffèrent-elles selon les catégories ETHOS ? Les obligations sont-elles efficaces pour les personnes sans domicile ou existe-t-il des conséquences négatives ?

3.7. Contexte général et tendances

Pensez-vous que le contexte politique, économique et social pour les personnes sans domicile désireuses de trouver un emploi est devenu plus difficile ou plus facile? Le cas échéant, quels sont les changements et pourquoi ?

4. Programmes/outils d'emploi pour les personnes sans domicile


Quels outils ou services pour l'emploi sont-ils disponibles pour les personnes sans domicile dans votre pays? Veuillez décrire et évaluer leur efficacité pour les personnes sans domicile. Existe-t-il des programmes traditionnels ou sont-ils adaptés pour les personnes sans domicile ? Pouvez-vous donner un exemple de « bonne » pratique ?

4.1.1. Programmes d'accompagnement qui aident les personnes sans domicile à trouver un emploi (accès à Internet, offres d'emploi, etc.) :

Veuillez décrire brièvement en quoi cela consiste:

4.1.2. Accompagnement après un placement (conseil, aide à ouvrir un compte en banque, etc.)


Veuillez décrire brièvement en quoi cela consiste:

4.1.3 Emploi accompagné 



Veuillez décrire brièvement en quoi cela consiste:

4.1.4. Emploi dans l'économie sociale ou une entreprise sociale 

Veuillez décrire brièvement en quoi cela consiste:

4.1.5. Formation professionnelle: 

Veuillez décrire brièvement en quoi cela consiste:

4.1.6. Formation aux aptitudes à la vie autonome  et activité occupationnelle 

Veuillez décrire brièvement en quoi cela consiste:

4.1.7. Autre, veuillez préciser

Veuillez décrire brièvement en quoi cela consiste:



FEANTSA

Questionnaire sur le thème annuel 2007

« Obstacles multiples, diversité des solutions:
l'insertion vers et par l'emploi des personnes sans domicile en Europe »

4.2. Participation des usagers des services

Les usagers des services participent-ils à l'élaboration des services qui visent à promouvoir leur propre employabilité? Le cas échéant, comment les usagers de services participent-ils et cette participation est-elle efficace? Cette participation est-elle obligatoire afin de bénéficier des services? En l'absence de participation des usagers des services, quel est l'impact sur la réussite des personnes sans domicile au niveau de l'emploi?

4.3. Répartition géographique des services

Existe-t-il une répartition géographique adéquate des services pour l'emploi pour les personnes sans domicile dans votre pays? Existe-t-il des régions insuffisamment couvertes par les services pour l'emploi visant les personnes sans domicile?

5. Formation pour les employeurs et l'administration publique

5.1. Connaissez-vous des projets de formation dans votre pays visant les employeurs ou l'administration publique afin de les sensibiliser à la situation des personnes sans domicile et à leurs besoins spécifiques au regard de l'emploi? Pouvez-vous brièvement les décrire et les évaluer?

5.2. Connaissez-vous *un* projet destiné à former les employeurs de cette manière dans le futur? A défaut, pensez-vous qu'il s'agirait d'une initiative utile?

6. Coopération entre les différents acteurs

Travaillez-vous de concert avec les autres acteurs dans les domaines de l'emploi ou de la formation?

Le cas échéant, veuillez citer lesquels et fournir une description ainsi qu'une évaluation du type de coopération que vous avez avec eux.

Dimension du genre (hommes - femmes): La coopération diffère-t-elle entre les organisations travaillant avec les hommes et les organisations travaillant avec les femmes? Le cas échéant, veuillez donner plus de détails

- Entreprises privées
- Syndicats
- Bureaux de placement
- Agences ou services publics locaux ou régionaux
- Agences nationales ou services de l'Etat
- Entreprises sociales
- Autres ONG
- Écoles et universités
- Autre, veuillez préciser.

7. Financement des services d'emploi pour les personnes sans domicile

Comment les services pour l'emploi destinés aux personnes sans domicile sont-ils financés dans votre pays?

7.1 Quelles sont les proportions des différentes sources du financement par rapport au budget total? Veuillez indiquer à quel service vous faites référence.

- Financement public (autre que les Fonds structurels/FSE)
- Fonds social européen



FEANTSA

Questionnaire sur le thème annuel 2007

« Obstacles multiples, diversité des solutions:
l'insertion vers et par l'emploi des personnes sans domicile en Europe »

- Initiative communautaire EQUAL
- Autres fonds/projets communautaires (veuillez préciser)
- Revenus de la production
- Collecte de fonds
- Fondations caritatives
- Cotisations
- Autre, veuillez préciser

7.2 Quelle est la garantie de la majorité de votre financement pour les activités liées à l'emploi?

- Moins d'un an
- Un à trois ans
- Plus de trois ans

7.3. Les services sont-ils financés de manière à pouvoir fournir le soutien nécessaire aux personnes sans domicile? Si non, quels sont les problèmes relatifs au financement de ces services? Veuillez donner plus de détails.

8. Indicateurs et facteurs de succès

Les services pour l'emploi pour les personnes sans domicile ont-ils réussi à ramener les personnes sans domicile en situation d'emploi?

8.1. Etes-vous au courant de l'existence d'indicateurs dans votre pays destinés à mesurer les résultats positifs des programmes pour l'emploi des personnes sans domicile et pouvez-vous les décrire?

8.2. Quels sont les facteurs clés pour garantir le succès des projets liés à l'emploi? Quels sont les principaux défis restants? Les facteurs de succès sont-ils:

- **liés aux projets/programmes** (approche holistique, approche personnalisée, évaluation des besoins et des aspirations des usagers des services, ressources financières disponibles, durée d'un projet/programme, coopération avec d'autres acteurs...) ? Veuillez fournir davantage de détails.
- **Liés aux usagers des services** (motivation et compétences des usagers, santé des usagers...)? Veuillez fournir davantage de détails.
- **Liés au contexte** (contexte institutionnel, contexte politique, contexte socioéconomique, contexte de financement...)? Veuillez fournir davantage de détails.

9. Collecte de données et recherche

9.1. Les données sur l'emploi des personnes sans domicile sont-elles collectées dans votre pays? Le cas échéant, qui collecte ces informations?

9.2. Connaissez-vous l'existence d'une recherche sur l'emploi pour les personnes sans domicile conduite par une université ou par un autre organisme dans votre pays? Le cas échéant, veuillez fournir davantage de détails.

10. Le droit au travail pour les personnes sans domicile

10.1 Connaissez-vous des exemples où une approche fondée sur les droits *ait* été adoptée par rapport au droit au travail pour les personnes sans domicile ou les autres groupes vulnérables, que ce soit sous la forme de procès ou de campagnes?

10.2. La situation à l'égard de l'emploi des personnes sans domicile est-elle une question politique dans votre pays? Pourrait-il s'agir d'un sujet de campagne? Pourquoi? Pourquoi pas?



FEANTSA

Questionnaire sur le thème annuel 2007

« Obstacles multiples, diversité des solutions:

l'insertion vers et par l'emploi des personnes sans domicile en Europe »

Annexe: Définitions relatives à l'emploi – seulement pour information!

Pour la plupart des concepts suivants, il n'existe **pas de définition commune au niveau européen ou international**. Les concepts varient d'un pays à l'autre ; il n'y a pas de distinction claire entre les différents concepts et la liste n'est pas exhaustive. L'objectif de cette note d'information est de donner une idée de ce à quoi les termes utilisés dans le questionnaire font référence afin d'aider le lecteur dont ce n'est pas la langue maternelle à pouvoir répondre au questionnaire. Sur la base de votre apport, la FEANTSA développera davantage ces concepts.

Par ordre alphabétique

Activité occupationnelle: activité destinée à permettre aux personnes sans domicile de rompre avec leur mode de vie. Les principaux objectifs sont de redonner à ces personnes confiance en eux et de retrouver l'estime d'eux-mêmes. L'activité occupationnelle est souvent organisée au sein d'un centre d'hébergement. Cette activité est généralement non rémunérée. L'activité occupationnelle peut impliquer une contribution sociale ou économique. Des exemples possibles d'activités occupationnelles sont: la photographie, l'art, les travaux manuels, la fabrication de meubles, l'informatique.

Activité liée à l'emploi: Activités qui développent l'employabilité de l'individu.

Demandeur d'emploi:

Toute personne d'un certain âge (généralement entre 16-65 ans) étant:

- sans travail (sans emploi rémunéré et non travailleur indépendant)
- disponible (disponible pour un emploi rémunéré ou pour un emploi indépendant)
- à la recherche d'un emploi (qui a entrepris des démarches pour trouver un emploi rémunéré ou pour devenir travailleur indépendant)

Economie sociale et solidaire : Les entreprises sans but lucratif mais offrant un emploi conforme à la législation nationale en matière de l'emploi. Les principes tels que la solidarité et la participation sont plus importants que les bénéfices. Toutefois, les entreprises sociales peuvent entrer en concurrence avec les entreprises traditionnelles sur le même marché. Elles peuvent être des organisations locales d'entraide, engagées dans des activités commerciales ayant un intérêt social, économique ou environnemental. Dans certains pays, elles ont le statut de coopératives ou de mutuelles; elles peuvent dépendre d'associations ou de fondations.

Economie souterraine ("économie informelle"): activités économiques qui ne respectent pas le code du travail. L'emploi dans l'économie souterraine peut impliquer du travail illégal, tel que des paiements directs en liquide ou l'absence de contrats de travail. Une personne travaillant dans l'économie souterraine ne bénéficie pas des mêmes droits et avantages qu'une personne travaillant au sein du secteur marchand ou dans l'économie sociale. (Il n'a, par exemple, pas de droit à pension, etc.)

Emploi accompagné/ emploi aidé: la personne est placée (la plupart du temps temporairement) dans un emploi dans le secteur marchand (dans le secteur privé ou public) ou dans l'économie sociale, mais bénéficie d'un accompagnement constant.

Cette aide peut être financière (emploi aidé). Par exemple, le salaire peut être payé par un tiers (financement public, etc.) ou une garantie de remplacement est accordée à l'employeur au cas où l'employé est absent.

Il peut également y avoir un accompagnement personnel sous la forme de conseils, d'évaluation permanente du travail, etc.

Une formation professionnelle permanente peut également faire partie de l'accompagnement.

Employabilité: développement d'aptitudes et de compétences permettant à une personne d'être recrutée sur le marché de l'emploi



FEANTSA

Questionnaire sur le thème annuel 2007

« Obstacles multiples, diversité des solutions:

l'insertion vers et par l'emploi des personnes sans domicile en Europe »

Formation aux aptitudes à l'autonomie : L'objectif des formations est de permettre à une personne de vivre de manière autonome et de développer les aptitudes essentielles à la vie de tous les jours dont ces personnes ont besoin pour s'intégrer dans la collectivité, telles que la maîtrise de leur budget, l'hygiène personnelle, etc.

Formation professionnelle: la personne participe à des formations afin de développer des compétences professionnelles essentielles pour un emploi donné, afin de trouver un emploi rémunéré sur le marché de l'emploi traditionnel ou dans l'économie sociale. Des exemples possibles : rédaction de CV, formations dans l'informatique, formations techniques, etc.

Inactif :(les définitions nationales varient fortement - voir également "demandeur d'emploi"): les personnes entre 16 et 65 ans, sans emploi rémunéré et ne cherchant pas activement un emploi.

Recherche d'emploi: Faire des démarches spécifiques pour trouver un emploi rémunéré ou pour se mettre indépendant. Ces démarches peuvent englober l'inscription dans un bureau de placement public ou privé, des candidatures auprès d'employeurs, la navigation sur les sites d'emploi, se rendre à des journées portes ouvertes de certaines entreprises, placer ou répondre à des annonces dans des journaux, chercher de l'aide auprès des amis ou de la famille, chercher un endroit, un immeuble, du matériel pour bâtir sa propre entreprise, chercher des ressources financières, demander des permis et des licences, etc.

Secteur marchand: marché de l'emploi où les travailleurs sont employés sur base de leurs compétences et sont en concurrence avec d'autres travailleurs sans discrimination aucune. Le marché de l'emploi est réglementé sous la législation nationale en matière d'emploi.

(Des critères sociaux peuvent entrer en compte si un employeur le décide comme, par exemple, dans le contexte de son programme de Responsabilité sociale des entreprises.)